



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/40/58
S/16871
21 décembre 1984
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

UN LIBRARY

DEC 28 1984

ASSEMBLEE GENERALE
Quarantième session
LA SITUATION AU MOYEN ORIENT

CONSEIL DE SECURITE
Trente-neuvième année

Lettre datée du 21 décembre 1984, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation
des Nations Unies

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur le document A/39/837-S/16866, dans lequel le Gouvernement libanais porte contre les forces de défense israéliennes des accusations sans fondement et injustifiées.

Au cours des récentes semaines, mon gouvernement a appris par des sources sûres que les terroristes établissaient des bases dans plusieurs villages du Sud-Liban à partir desquels ils se disposaient à effectuer des attaques. Avec ces renseignements, les forces de défense israéliennes ont exécuté une opération visant à empêcher que des attaques terroristes ne se produisent à partir des villages de Burg-Rahhal, Bidyas, Tora et Maraka.

Nos unités ont découvert plusieurs caches de munitions et d'armes, y compris des fusils M-16, des armes automatiques lourdes, des fusils Kalachniko, des tubes lance-grenades, des barres de dynamite, des grenades à main et autres armes. Elles ont également trouvé des documents de propagande incitant aux désordres civils. Vingt suspects ont été arrêtés à l'occasion de cette opération, dont six pris en train de nettoyer des armes qu'ils avaient utilisées la nuit précédente lors d'une attaque contre les forces israéliennes. A Maraka, les troupes israéliennes ont tiré sur un terroriste recherché.

Malgré les strictes précautions prises par les forces de défense israéliennes pour éviter toutes pertes inutiles, une femme a été mortellement blessée lors d'une attaque non provoquée contre les forces israéliennes. (Le même jour - mais cet incident est sans relation avec l'opération en question - une autre femme a été trouvée poignardée dans sa maison après une dispute familiale).

A/40/58
S/16871
Français
Page 2

Israël est décidé à maintenir la paix et la sécurité au Sud-Liban. Les forces de défense israéliennes ne permettront pas aux terroristes d'organiser des attaques armées dans la région ou d'utiliser le Sud-Liban pour y monter des activités terroristes contre Israël.

Je vous prie de bien vouloir faire distribuer la présente lettre en tant que document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point intitulé "La situation au Moyen-Orient", et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur

Représentant permanent

(Signé) Benjamin NETANYAHU
